

U D S I S
Union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 4 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 4 avril, à 10 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Alain GOT, Vice-Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération : 04/04/19-02	objet : Compte Administratif 2018
---	---

représentants des conseillers généraux :

Titulaires présents : Jean ROQUE, Marie-Pierre SADOURNY, René OLIVE, Edith PUGNET, Martine ROLLAND

Suppléants présents : Robert OLIVE

Titulaires absents ayant donné procuration : Hermeline MALHERBE ayant donné procuration à Jean ROQUE, Madeleine GARCIA-VIDAL ayant donné procuration à René OLIVE

Absents : Michel MOLY, Damienne BEFFARA, Françoise FITER, Marina PARRA-JOLY

représentants de l'assemblée syndicale :

Titulaires présents : Alain GOT, Mireille REBECQ, Raymond LEMORT, Jacqueline ALBAFOUILLE,

Suppléants présents : /

Titulaires absents ayant donné procuration : Georges GRAU ayant donné procuration à Mireille REBECQ, Charles CHIVILO ayant donné procuration à Raymond LEMORT, Henri GEORGES ayant donné procuration à Jacqueline ALBAFOUILLE

Absents : Pierre AYLAGAS, Corinne GAILLOT, Katell MATET, Jean-Louis ALBITRE, Michel KLUSKA, Yves BARNIOL, Christophe PAYROU, Loïc GARRIDO, Sylvie TORRES

Le Président,

Le comité réuni sous la présidence de Monsieur Alain GOT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur Jean ROQUE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif.

Constata les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus par :

VOIX POUR : 15
ABSTENTION : 0
VOIX CONTRE : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.,

Jean ROQUE



PRÉFECTURE
PYRÉNÉES ORIENTALES

17 AVR. 2019

COURRIER